



**ALASS – Association Latine pour l’Analyse des Systèmes de Santé**

## **XXVIII Congrès Alass BELGIQUE, Liège**

### **La qualité dans les systèmes de santé**

#### **Objectifs**

L’ALASS, est une association scientifique et professionnelle ayant pour buts la promotion des échanges, le développement de la recherche et la formation des professionnels des pays de culture latine dans le domaine de l’analyse des systèmes de santé.

Les secteurs d’intérêt sont notamment :

- La planification, l’organisation et la gestion des services de santé
- L’analyse des facteurs qui influencent l’état de santé et qui orientent l’utilisation des services de santé
- Le développement des méthodes d’évaluation des pratiques professionnelles, des modèles d’analyse des systèmes de santé, des techniques et des actions de promotion de la santé
- L’analyse des politiques de santé publique et des stratégies sanitaires

L’activité de l’Association est centrée sur les spécificités propres aux pays de culture latine.

#### **Membres**

Les membres invités à adhérer à l’ALASS sont des chercheurs et des professionnels du secteur socio-sanitaire de culture latine ou qui se reconnaissent dans cette culture.

## Langues du Congrès

Les langues officielles du Congrès sont les langues latines. Les présentations peuvent être en français, espagnol, italien, portugais, roumain ou catalan. Tout membre de l'ALASS doit pouvoir s'exprimer au moins dans une langue latine et si possible en comprendre une seconde. L'ALASS souhaite que chaque personne puisse s'exprimer dans sa langue tout en étant compris des autres.

Il n'est pas prévu de traduction simultanée.

Si la présentation orale est en portugais, espagnol, italien, roumain ou catalan, les textes qui l'accompagnent doivent impérativement être en français. Dans le cas où la présentation est en français, les diapositives devront être nécessairement en espagnol, italien, portugais, roumain ou catalan. Cette règle facilite la compréhension mutuelle de tous les participants.

## Matériel technique

Les salles du Congrès seront équipées d'un vidéoprojecteur et ordinateur portable. Projecteur de transparents (acétate) à la demande. Des exigences particulières doivent être communiquées avant le 1<sup>er</sup> juillet à : [alass@alass.org](mailto:alass@alass.org).

## Thème principal : La qualité dans les systèmes de santé

Dans le contexte socio-économique actuel, les pouvoirs publics exigent des économies de coût dans différents domaines et notamment dans le secteur de la santé. Ces mesures restrictives ne doivent en rien diminuer le niveau de qualité du système de soins. Les enjeux sont évidemment économiques mais aussi fonctionnels, opérationnels, humains et sociaux. En choisissant ce thème pour l'édition 2017 de la conférence ALASS, nous souhaitons ouvrir le débat sur les défis nationaux et internationaux dans les processus de qualité mis en place ou à mettre en place. Comment une démarche qualité peut-elle répondre (i) à la maîtrise des dépenses de la santé, (ii) au maintien de la protection sociale mise à mal avec l'évolution démographique et le vieillissement de la population, (iii) à l'évolution des mentalités et à la poussée du consumérisme ?

## Thèmes à développer

- *L'évaluation de la qualité : méthodes*
- *La performance du système de soins*
- *L'efficacité des soins*
- *Adéquation des soins aux besoins*
- *L'amélioration continue*
- *Politiques mises en place dans les différents pays latins*
- *Responsabilité de la politique publique p/r à la qualité des soins*
- *La formation à la qualité*
- *L'accessibilité des systèmes de santé*
- *L'évaluation de la qualité au niveau hospitalier*
- *L'accréditation*
- *Données patients : qualité de l'information pour l'amélioration de la qualité des soins, données partagées, etc.*
- *Le financement de la qualité ; les incitants à la qualité*

Tous les travaux de recherche concourant à poser ces questions, les affiner, proposer des réponses sont attendus. L'envoi des propositions de communication doit se faire en précisant le numéro de session.

## Autres thèmes de l'ALASS

L'ALASS étant une association dont les intérêts des membres sont très diversifiés, des présentations ou des sessions spécifiques pourront être proposées sur d'autres problématiques relevant de l'analyse des systèmes de santé, tels que :

Epidémiologie et santé publique, assistance aux personnes âgées, conditions d'accès et d'équité, organisation des services en réseaux intégrés, parcours de diagnostic-thérapeutique-assistance et intégration hôpital-territoire, santé mentale, financement des services sanitaires, logistique, instruments de management, technologie de l'information et

de la communication, gestion des risques dans les hôpitaux, modèles d'organisation, de gestion des compétences et des connaissances pour l'assistance du personnel de santé, formation pour les professions sanitaires, formation à distance, gouvernances et politiques sanitaires nationales, décentralisation des systèmes d'assistance sanitaire, relations entre public et privé, éducation à la santé et communication publique, évaluation des programmes de santé publique, hospitalisation à domicile, droit à la santé, les droits des patients, etc.

Le Comité d'organisation et le Comité de programme réuniront le cas échéant les communications autour de thèmes communs qui donneront lieu à des sessions. Les membres de l'ALASS et les participants au Congrès, sont encouragés à proposer des sessions spécifiques.

## Participation à CALASS 2017

Quatre modalités de participation ont été prévues :

### 1. Propositions de communication

Chaque proposition de communication doit adopter la forme suivante sans dépasser deux pages (400 à 800 mots maximum). Le modèle à utiliser se trouve sur le site de l'ALASS : [www.alass.org](http://www.alass.org) :

- La sélection du thème : thème principal de CALASS 2017 ou autres thèmes de l'ALASS
- La sélection de la session si elle entre dans le thème principal de CALASS 2017 : choisir une des sessions proposées
- Le titre de la communication
- Les auteurs et leurs institutions professionnelles
- L'auteur qui assure la correspondance, avec indication d'e-mail, téléphone et adresse
- Les objectifs de la recherche
- Le contexte et la description du problème
- Les théories, les méthodes, les modèles, les matériels employés
- Les résultats et la discussion
- Les apports / l'intérêt de la communication par rapport à l'état de l'art ou aux pratiques
- De trois à cinq mots-clés

L'évaluation des propositions de communication sera réalisée sur la base de la qualité, de l'originalité et de la clarté.

Les résumés non conformes à ce modèle seront exclus.

Il ne sera accepté que deux résumés au maximum par orateur.

### Communications

Le texte final et entier comprend 5 000 à 10 000 mots. Un résumé de 100 à 200 mots dans une autre langue latine précèdera le texte final avec 5 mots clés, les noms des auteurs et leurs adresses professionnelles.

### Présentation orale

Les présentations orales ont une durée moyenne de 15 à 20 minutes pour permettre 5 minutes de discussion.

Il est indispensable que la présentation orale s'effectue dans une langue latine différente de celle utilisée dans le support visuel (PowerPoint, rétroprojecteur...). Si la présentation orale est faite en portugais, espagnol, italien, roumain ou catalan, les diapositives doivent impérativement être en français. Dans le cas où la présentation est faite en français, les diapositives devront être nécessairement en espagnol, italien, portugais, roumain ou catalan. Cette règle facilite la compréhension mutuelle de tous les participants. Les communications ne pourront être présentées qu'accompagnées d'un support visuel.

### 2. Poster

La présentation de poster est encouragée. La proposition de poster doit avoir la même structure que celle des communications (voir ci-dessus).

Chaque poster ne doit pas comporter plus de 10.000 mots et doit présenter un résumé écrit en langue française et un autre dans une langue différente de celle du reste du poster.

Chaque auteur de poster disposera d'un espace pour présenter son travail. Une session spécifique sera dédiée à la présentation des posters.



### 3. Organisation de sessions

Les personnes intéressées par l'organisation de sessions sur un thème spécifique sont invitées à proposer le plus tôt possible leur projet à [alass@alass.org](mailto:alass@alass.org)

L'organisateur d'une session devra regrouper un minimum de trois communications traitant le thème spécifique de la session proposée.

### 4. Participation simple

Toutes les personnes intéressées peuvent assister aux travaux du Congrès, sans présentation de communication, de poster ou de session.

Toutes les propositions de communication, de poster, de session devront être envoyées **avant le 2 mai 2017** au secrétariat technique:

ALASS

Marc Aureli, 5, local 3

E-08006 Barcelona

E-mail : [alass@alass.org](mailto:alass@alass.org)

Fax : 0034 93 202 33 17

### Echéances

07-03-2017 Dernier délai pour l'envoi des propositions de session, de communication et de poster, qui seront publiées dans le programme préliminaire.

30-05-2017 Date de notification de l'acceptation des propositions des auteurs.

15-07-2017 Dernier délai pour envoyer le texte entier de la communication ou du poster, pour pouvoir concourir aux prix d'excellence ALASS et paraître dans le programme définitif.

01-08-2017 Dernier délai pour accepter une communication ou un poster. Les communications et posters qui arriveront après cette date ne pourront être insérés que sur les pages web du site ALASS.

**Important :** Seuls les participants qui auront payé leur quote-part d'inscription au Congrès pourront présenter des communications et/ou des posters.

Les inscriptions sont limitées à 350 participants.

### Comité scientifique local

Président : Pr Vincent D'Orio, Doyen de la Faculté de Médecine

Membres :

Pr AdelinAlbert, Professeur Ordinaire Emérite

Virginie Baÿ, Département infirmier, CHU de Liège

Dr Claire Beguin, Cliniques Universitaires St Luc

Jean-Marie Boulanger, Département infirmier, CHU de Liège

Dr Geneviève Christiaens, Direction médicale, CHU de Liège

Pr Philippe Coucke, Radiothérapie, CHU de Liège

Pr Anne-Françoise Donneau, Sciences de la Santé Publique, Faculté de Médecine, ULg

MarieErcicum, Direction médicale, CHU de Liège

Pr FabienneFecher, HEC, ULg

MarjorieGangolf, Service des Informations Médico-Économiques, CHU de Liège

DanielGillain, Service des Informations Médico-Économiques, CHU de Liège

Pr PierreGillet, Directeur Médical, CHU de Liège

Pr MichèleGuillaume, Département des Sciences de la Santé Publique Faculté de Médecine, ULg

JessicaJacques, Service des Informations Médico-Économiques, CHU de Liège

Pr Philippe Kolh, CIO, CHU de Liège

NancyLaport, Service des Informations Médico-Économiques, CHU de Liège

SaadiaLasri, Biosécurité & Hémo-vigilance, CHU de Liège



Dr André Le Maire, Médecin chef adjoint, CHU Tivoli  
Nathalie Maes, Service des Informations Médico-Économiques, CHU de Liège  
Ir Michel Raze, Service des Applications Informatiques, CHU de Liège  
Brigitte Rorive Feytmans, Hôpitaux Universitaires de Genève, Suisse  
Laurence Seidel, Service des Informations Médico-Économiques, CHU de Liège  
Isabelle Simon, Service Projets et Informations, CHU de Liège  
Ir Masoumeh Takeh, Service Qualité et Sécurité Institutionnelles  
Olivier Thonon, Département infirmier, CHU de Liège  
Marie Thys, Service des Informations Médico-Économiques, CHU de Liège  
Pr Didier Van Caillie, Centre d'Études de la Performance des Entreprises, HEC, ULg  
Pr Philippe Wieser, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse  
Pr Pierre Wolper, Doyen de la faculté des Sciences Appliquées, ULg

### Comité Directeur ALASS

Antonio Alfano, Italia	Edna Maria Goulart Joazeiro, Brasil
Randa Attieh, Canada	Berta Maria Iradier, España
Joan Barrubés, España	Marie Lise Lair-Hillion, Luxembourg
Maurizio Battino, Italia	Ana Maria Malik, Brasil
Georges Borges da Silva, France	Catherine Maurain, France
Roxane Borges da Silva, Canada	Jean-Claude Praet, Belgique
Ennio Cocco, France	Frédérique Quidu, France
Monica De Angelis, Italia	Magda Scherer, Brasil
Carlo De Pietro, Svizzera	Abdesselam Taleb, Algerie
Gianfranco Domenighetti, Svizzera	Carmen Tereanu, România
Guy Durant, Belgique	Carolina Tetelboin Henrion, México
Jean Marc Laasman, Belgique	Véronique Zardet, France
Marie-Pierre Gagnon, Canada	

### Comité d'organisation du Congrès

#### Coordination générale

Pr Philippe Kolh

Présidents :

Pr Albert Corhay, Recteur de l'Université de Liège  
Julien Compère, Administrateur délégué, CHU de Liège  
Pr Philippe Kolh, Chief Information Officer, CHU de Liège

Membres :

Laurent Debra, Architecture Technique et Infrastructure, ULg  
Anne-Catherine Dupont, Contrôle de gestion, CHU de Liège  
Jessica Jacques, Service des Informations Médico-Économiques, CHU de Liège  
Noémi Javaux, Gestion du Système d'Information, CHU de Liège  
Jocelyne Kariger, Service des Informations Médico-Économiques, CHU de Liège  
Stéphanie Leroy, Service des Informations Médico-Économiques, CHU de Liège  
Nathalie Maes, Service des Informations Médico-Économiques, CHU de Liège  
Louis Maraite, Service Communication, CHU de Liège  
Didier Moreau, Service Communication, ULg  
Yolande Piette, YP Communication  
Michel Raze, Service des Applications Informatiques, CHU de Liège

#### Segreteria tecnica del Congresso

Luisa Falcó. ALASS. [alass@alass.org](mailto:alass@alass.org)

## Institutions accueillante



CHU de Liège



Université de Liège (vue du campus)

## Lieu de la conférence



Au centre de la ville de Liège



Complexe Opéra, Université de Liège

## 19ème édition des « Prix d'excellence dans l'analyse des systèmes de santé »

A l'occasion de CALASS 2017, l'ALASS décernera pour la 19ème année consécutive :

Le prix d'excellence « Communication » qui sera attribué à la meilleure communication

Le prix d'excellence « Poster » qui sera attribué au meilleur poster

Les communications seront sélectionnées par une commission « ad hoc » de l'ALASS

**Chaque prix consiste en l'inscription gratuite au prochain Congrès CALASS 2018.**

## Actes du Congrès et publication du meilleur travail sélectionné par le Comité scientifique et de programme de CALASS 2017

Les communications acceptées par le Comité de l'ALASS et les présentations effectuées durant les sessions de posters seront publiées dans les Actes du Congrès 2017 dans la revue électronique avec ISSN CALASS N°1.988-7914.

## ALASS bénéficie du soutien :

### Belgique

- Cliniques Universitaires Saint-Luc - Université Catholique de Louvain
- Université Libre de Bruxelles, Hôpital Erasme, Bruxelles
- Santhea, Fédération hospitalière, Bruxelles-Namur
- Centre Hospitalier Universitaire Sart Tilman, Liège
- Union Nationale des Mutualités Socialistes, Bruxelles
- Alliance Nationale des Mutualités chrétiennes, ANMC, Bruxelles

### Canada

- Secteur de la Santé Publique, Université de Montréal

### France

- IRDES. Institut de recherche et documentation en économie de la santé, Paris
- Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, Rennes
- Université Jean Moulin Lyon 3 - IAE Lyon

### Italie

- CRISS. Centro interdipartimentale per la Ricerca e l'Integrazione Socio-Sanitaria. Università Politecnica delle Marche, Ancona

### Luxembourg

- Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois, Luxembourg
- Centre de Recherche Public de la Santé, Luxembourg

### Mexico

- Departamento de Atención a la Salud, División de Ciencias Biológicas y de la Salud. Universidad Autónoma Metropolitana-Xochimilco
- Instituto de Salud Pública de la Universidad Veracruzana. Veracruz

### République de Moldavie

- Asociația de Economie, Management și Psihologie în Medicină, Chisinau

### Roumanie

- Asociația Română de Sanătate Publică și Management Sanitar - ARSPMS

### Suisse/Svizzera

- Département de la Santé et de l'Action Sociale. Canton de Vaud, Lausanne



## Informations sur le programme, hébergement et informations touristiques

L'équipe d'organisation du Congrès à Liège a le plaisir de vous accueillir dans la cité ardente et espère que votre séjour sera très agréable. Le Congrès se déroulera dans les locaux du centre-ville de l'Université de Liège.

### La ville de Liège, la Cité ardente

Troisième région urbaine de Belgique, Liège, avec 600.000 d'habitants, est le chef-lieu de la province de Liège (1.000.000 d'habitants) et la capitale économique de la Wallonie (une des 3 régions de Belgique qui compte 3,6 millions d'habitants).

Prédestinée à s'ouvrir au monde par sa localisation au carrefour de l'Europe, la Belgique se caractérise depuis toujours par ses influences et identités multiples.

C'est aussi cette même notion de diversité qui fonde l'identité liégeoise. Liège, une ville résolument francophone mais située en bordure du monde germanique, est une agglomération millénaire où coexistent harmonieusement plus de cent quarante nationalités. Liège est une ville du monde, une cité multiculturelle qui accueille sur son territoire 17% d'habitants de nationalité étrangère. La présence forte de la communauté italienne issue des vagues successives d'immigration dans la seconde moitié du XXème siècle, contribue à cette disposition chaleureuse et hospitalière qui fait souffler une indéniable douceur de vivre sur la ville. Au fil des siècles, Liège a développé une légendaire tradition d'accueil et d'intégration.

Chaque région belge développe ses spécificités. Depuis 2005, la Wallonie initie une nouvelle politique industrielle où les entreprises, les centres de formation et les unités de recherche sont fédérés pour, ensemble, améliorer le niveau de performance. Six domaines d'activités à fort potentiel ont été retenus : il s'agit du transport et de la logistique, de l'aéronautique et de l'industrie spatiale, des biotechnologies et de la santé, de l'agro-industrie, de l'ingénierie mécanique et des technologies environnementales.

### *Un savoir-faire dans l'organisation de grands événements*

La Belgique et Liège sont reconnus pour leur gestion professionnelle de grands événements. Cette spécificité s'explique notamment par le rôle joué par le pays en termes de centres de décisions. En effet, la Belgique a l'honneur d'être le siège des institutions de l'Union Européenne.

### *Liège, une ville, un esprit*

Cité millénaire, Liège recèle d'innombrables richesses à découvrir. La Meuse qui la traverse du sud au nord, les collines abruptes et boisées qui l'entourent ainsi que son relief marqué, multipliant les perspectives originales et les quartiers typés, lui confèrent un charme étonnant.

La vie culturelle est, à Liège, particulièrement foisonnante par la présence d'une dizaine de théâtres, de l'Opéra royal de Wallonie, de l'orchestre symphonique, du Conservatoire, d'une trentaine de salles de cinéma, de plusieurs dizaines de galeries d'art, sans compter les nombreuses associations culturelles et les bibliothèques publiques.

Pour de plus amples suggestions touristiques, vous pouvez accéder au lien :

<http://www.liege.be/>

Pour des informations sur les activités culturelles de la ville, accédez au lien : <http://www.visitezliege.be/fr/voir-faire>

## Les hôtels

### Hôtel CrownePlaza Liège\*\*\*\*

Adresse : Mont Saint Martin, 9-11 à 4000 Liège

☎ 32(0) 4 222 94 94

Fax : 32(0) 4 222 93 93

Website : [www.crowneplazaliège.be](http://www.crowneplazaliège.be)

Capacité : 126 chambres

Tarif ULg : 175 €/nuit/single, petit déjeuner inclus

Tarif ULg : 195 €/nuit/double, petit déjeuner inclus

### RamadaPlazaLiège City Center\*\*\*\*

Adresse : Quai Saint-Léonard, 36 à 4000 Liège





☎ 32(0) 4 228 81 11

Fax : 32(0) 4 227 45 75

Website: [www.ramadaplaza-liege.com](http://www.ramadaplaza-liege.com)

Tarif ULg chambre standard : 89 €/nuit/single ou double, petit déjeuner inclus

Tarif ULg chambre de luxe : 99 €/nuit/single ou double, petit déjeuner inclus

#### Pentahotel\*\*\*\*

Adresse : Boulevard de le Sauvenière, 100 4000 Liège

☎ 32(0)4 221 77 11

Website: [www.pentahotels.com/nc/en/hotels/liege](http://www.pentahotels.com/nc/en/hotels/liege)

Tarif ULg : 165 €/nuit/single, petit déjeuner inclus

Tarif ULg : 181 €/nuit/double, petit déjeuner inclus

#### Hôtel Ibis Liège Centre Opéra\*\*\*

Adresse : Place de la République Française, 41 à 4000 Liège

☎ 32(0) 4 230 33 33

Fax: 0032(0) 4 223 04 81

Website: [www.ibis.com/Liege](http://www.ibis.com/Liege)

Tarif ULg : 85 €/nuit/single, petit déjeuner inclus

Tarif ULg : 100 €/nuit/double, petit déjeuner inclus

#### Hôtel Husa de la Couronne\*\*\*

Adresse : Place des Guillemins, 11 4000 Liège

☎ 32(0)4 340 30 00

Website : <http://www.hotelhusadelacouronne.be/>

Tarif ULg : 85 €/nuit/single, petit déjeuner inclus

**Tarif ULg : 95 €/nuit/double, petit déjeuner inclus**

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION A CALASS 2017

Nom : ..... Prénom : .....

Institution: .....

Adresse : ..... CP: .....

Localité: ..... Nazione: .....

Téléphone : ..... Fax: .....

E-mail : .....

### TYPE DE PARTICIPATION

- Je participe au Congrès CALASS 2017  
 J'ai l'intention de présenter une communication  
 J'ai l'intention d'organiser une session spéciale  
 J'ai l'intention de présenter un poster

#### En cas de présentation :

Langue de présentation orale : ..... (da specificare)

Langue du support : ..... (da specificare)

### TYPE D'INSCRIPTION

Inscription pour les 3 jours du Congrès incluant toute la documentation, trois déjeuners et 5 pauses café.

Type d'inscription	Avant le 15 mai	Après le 15 mai
Membres de ALASS	275 Euros	295 Euros
Membres ALASS Amérique Latine	160 Euros	180 Euros
Etudiants*/ retraités	150 Euros	170 Euros

\*Etudiants inscrits en cours de licence, master, doctorat de recherche.

J'ai payé ma cotisation comme membre de l'ALASS pour l'année 2017 :  oui  non

Membres ALASS 60 Euros

Membres ALASS Amérique Latine 40 Euros

Membres étudiants et retraités 30 Euros

Il est possible de s'inscrire à une journée du Congrès. Le montant est fixe (c'est-à-dire indépendant de l'affiliation à l'ALASS) et s'élève à 150 euros avant le 15 mai et à 170 euros après le 15 mai. L'inscription journalière comprend les mêmes avantages que l'inscription complète au Congrès, mais limités à une seule journée.



### Forme de paiement choisie

Montant : ..... €

Virement bancaire à l'ALASS – Catalunya Caixa. Grup BBVA. Ganduxer, 59. 08017 Barcelona  
Iban: ES11 0182 4783 33 0200016979 – Swif o BIC : BBVAESMMXXX

VISA       MASTERCARD       EUROCARD

Numéro : .....

Date d'échéance : .....

Date : .....

Signature : .....

### Annulation et remboursement des frais d'inscription

Toute demande d'annulation doit être transmise par écrit au secrétariat technique de l'ALASS à Barcelone. Les remboursements seront effectués après la fin du Congrès. Dans les cas où l'annulation est effectuée avant le 15 mai 2017, 50% du montant sera remboursé. Les demandes envoyées après cette date ne seront pas prises en considération ; toutefois vous recevrez, par la poste, la documentation complète du Congrès.  
Les frais d'inscription à l'Association ALASS ne seront pas remboursés.

### Merci de retourner le formulaire d'inscription pour CALASS 2017 à :

ALASS  
Marc Aureli, 5, local 3  
E-08006 Barcelona  
E-mail: [alass@alass.org](mailto:alass@alass.org)  
Fax: 0034 93 202 33 17